

COMPTE RENDU DU COMITÉ DIRECTEUR 16 juin 2018

Comité directeur

✓ Présents (16)

Jean-Claude Bénintende (trésorier), Claude Bredat, Jean-Louis Coste, Jean-Louis Debiée (CND), François Duchesne de Lamotte (médecin fédéral), Alain Étienne, Jean-Marc Galan, Véronique Gensac (présidente), Alain Girard, Éric Irvoas (APL), Jean-Claude Messmer, Olivier Mouragues, Marc Nossin, Sonia Ouldali, Thomas Sénac (CNP), Gérard Vieux (secrétaire général).

✓ Absents excusés ayant donné pouvoir (10)

Raphaël Acher, pouvoir à Olivier Mouragues ;
Georges Charlon, pouvoir à Sonia Ouldali ;
François Collin (APL), pouvoir à Olivier Mouragues ;
Thierry Dufour, pouvoir à Véronique Gensac ;
Évelyne Falaix (CNCV), pouvoir à Véronique Gensac ;
Jeff Fauchier, pouvoir à Alain Etienne ;
Jean-Yves Gardon (APL), pouvoir à Jean-Louis Debiee ;
Bénédicte Lavaut, pouvoir à Sonia Ouldali ;
Lydie Ledieu, pouvoir à Gérard Vieux ;
Frédéric Mazzia, pouvoir à Jean-Claude Bénintende.

✓ Absents excusés (2)

Michel Appriou (CN Boomerang),
Camille Fetel.

Nombre de votants : 26 votants

Invités

Bruno Ferry-Wilczek (commission Statuts et règlements),
Gilbert Veber (commission Tracté/remorqué).

Secrétariat

Sophie Maurel (directrice administrative),
Claude Beaumont.

Se sont excusés :

Laurence Hulot,
le Syndicat des moniteurs de vol libre SNMVL,
Yves Goueslain, directeur technique.

Ordre du jour

	Sujet	Type	Intervenant
1.	Point général sur les chiffres de la FFVL 2017 - Tableau de bord	Information	JC. Bénintende V. Gensac S. Maurel
2.	Point de la présidente	Information	V. Gensac
3.	Mise à jour des commissions	Vote	G. Vieux
4.	Assurances 2019 : - grille - document présenté aux assureurs	Vote	JL. Coste JC. Bénintende
5.	Calendrier des AG : point sur les différents scénarios conformément au code du Sport	Information	G. Vieux
6.	Evolution des statuts des ligues et des CDVL	Information Débat	B. Ferry-Wilczek
7.	Charte d'éthique	Vote	V. Gensac
8.	Validation de la candidature pour l'organisation du championnat du monde parapente 2021	Vote	T. Sénac
9.	Communication interne et externe : - site Internet (1 ^{re} page du site) - embauche ressources marketing et communication	Bilan de la discussion du BD de la veille	V. Gensac
10.	Actualisation du dossier tracté	Vote	G. Veber
11.	Calendrier 2018 – projet 2019	Information	G. Vieux
12.	Outil plateforme collaborative	Information	V. Gensac
13.	Questions diverses	Information	G. Vieux

Début de la réunion : 9 h

Le secrétaire général accueille les membres du Comité directeur et les invités.

1. Point général sur les chiffres de la FFVL 2018 - tableau de bord

Intervenants : Jean-Claude Bénintende, Véronique Gensac et Sophie Maurel

Tableau de bord visionné en séance annexe1a

Point sur les licences au 31 mai : annexe 1b

Au 31 mai, une baisse des souscriptions des licences d'environ 9 % est constatée.

Le montant de la dotation de la convention d'objectifs n'est toujours pas connu.

La fédération essaie de respecter le budget prévisionnel, malgré ces deux difficultés.

Il faut prévoir un avenir difficile du fait des réductions budgétaires envisagées par l'État, dont notamment la diminution de la dotation des conseillers techniques d'Etat.

L'analyse des courbes des licences enregistrées par activité (disponibles dans l'intranet fédéral) montre que :

- pour le parapente, on peut être optimiste : la météo s'améliorant, les souscriptions augmentent ;
- le nombre de licences enregistrées en kite a diminué en raison de la perte de la délégation mais également à cause de la météo ;
- le delta voit ses effectifs baisser en dépit des efforts du CND, c'est plutôt d'ordre structurel ;
- la seule discipline pour laquelle une augmentation des souscriptions est constatée est le boomerang qui présente une courbe en escalier, la délivrance des licences se faisant à la faveur d'un évènement impliquant cette discipline.

Une baisse du volume des accidents déclarés est constatée. Cette diminution peut être attribuée à la mauvaise météo qui a limité la pratique de nos licenciés.

À la question de connaître le nombre d'heures de pratique des licenciés, il est indiqué qu'un questionnaire est en cours d'étude afin d'obtenir des informations pour nos statistiques et permettre de mieux analyser notre accidentalité.

2. Point de la présidente

Intervenante : Véronique Gensac

Gouvernance du sport en France

Les membres du Comité directeur ont reçu les documents envoyés par le CNOSF.

La présidente et le DTN ont assisté à une réunion sur le sport de haut niveau organisée par Claude Onesta. L'objectif annoncé est la performance aux Jeux olympiques de 2024.

Les interventions au congrès du CNOSF ont confirmé le constat et le mécontentement exprimés lors de notre AG concernant la baisse des subventions du CNDS. Ces subventions sont de plus fléchées sur des objectifs particuliers extérieurs au sport lui-même.

Le retard de transmission de la convention d'objectifs et la baisse de la dotation en conseillers techniques d'Etat sont deux signaux du ministère plutôt négatifs pour l'avenir.

Véronique Gensac a assisté avec François Cuizinaud (conseiller technique) à l'assemblée générale du CNFAS. Le CNFAS réunit des fédérations aériennes très différentes, et par là toutes n'ont pas les mêmes problématiques. Le CNFAS ne constitue donc pas un levier puissant pour agir.

Sonia Ouldali demande de pouvoir participer à l'une des réunions afin de présenter son projet de recyclage des voiles. Véronique Gensac va demander que ce point soit inscrit à l'ordre du jour du prochain comité directeur du CNFAS en octobre.

Un travail d'enquête a débuté concernant les accidents en pratique encadrée.

Un courrier a été diffusé à tous les encadrants. Un projet de charte des encadrants est en cours.

Le déménagement du siège de la fédération a eu lieu (photos en annexe 2).

Le secrétariat fédéral prend ses marques. L'inauguration est prévue après le 14 juillet afin de convier les autorités locales, en particulier le maire de Nice.

La première réunion de travail dans les nouveaux locaux s'est tenue ce vendredi 15, animée par Jeff Fauchier.

Sophie est chaleureusement remerciée pour le travail accompli.

La présidente évoque un dossier de site de kite pour lequel un recours au Conseil d'État est nécessaire, suite à l'interdiction du maire de Saint-Cyr.

Les sujets civils et administratifs sont différents. Les procédures administratives réclament un formalisme procédural qu'il faut savoir gérer.

Nous allons réétudier les relations avec nos avocats.

La réunion de l'ESTC, commission Sécurité de l'EHPU qui regroupe les fédérations européennes de vol libre (delta et parapente) a eu lieu à Nice le 9 juin. La fédération était représentée par Marion Varner. Il conviendrait que les réunions de l'EHPU soient mieux préparées afin que notre représentant soit mieux à même de suivre la totalité des dossiers très divers. La prochaine réunion de l'ESTC devrait avoir lieu en Espagne dans un an.

Les deux sujets à développer concernent le tandem biplace et le certificat médical d'absence de contre-indication européen.

Claude Bredat demande que les règles de l'air soient harmonisées au sein de l'EHPU.

Une réflexion est à mener concernant les sites extrêmement fréquentés tels que ceux d'Annecy, de la dune du Pilat et de Millau. Une dizaine de nos sites sont concernés, pour lesquels la sur-fréquentation pose un réel problème de sécurité. Notre politique de libre accès aux sites de vol libre vient alors en contradiction avec le souci de la sécurité de nos pratiquants.

On a pu y constater que certains biplaceurs, dont le but est d'effectuer le maximum de rotations par jour, monopolisent le site, le rendant difficilement accessible aux pilotes même locaux dans les périodes de pointe.

Concernant Annecy, une réunion sur ce point va être demandée au SIVUHL qui gère les décollages et l'atterrissage de Doussard afin de trouver des solutions immédiates pour la saison et qu'une réflexion globale soit conduite.

3. Mise à jour des commissions

Intervenant : Gérard Vieux

Les propositions de modifications sont les suivantes :

COMITÉ NATIONAL CERF-VOLANT

Démission de Steff Fermé et Nicolas Lormeau
Intégration de Marc Levesque

COMMISSION TRACTÉ

Intégration de Jean Volparo

COMMISSION SÉCURITÉ ET TECHNIQUE

Intégration de Gilles Misslin et Jacques Dupas
Démission de Vincent Busquet et Olivier Bres

COMMISSION FÉMININE

Intégration de Myriam Lecoq
Démission de Marie SOURICE, Claire MERCURIOT et Rachel VON-GAUDECKE

Vote à bulletin secret

Nombre de votants : 26

Résultat du vote « Mise à jour des comités nationaux et des commissions telle que présentée en séance » :

L'intégration de Jean Volparo dans la commission Tracté n'est pas validée – résultat du vote :
Pour : 1 - Contre : 22 - Abstentions : 3

Les modifications de la composition du comité national Cerf-volant, de la commission Sécurité et technique et de la commission Féminine sont validées à l'unanimité.

Pour information le président du comité national Parapente rappelle qu'il reste la possibilité à une femme d'intégrer le CNP.

Le président de la commission Sites cherche une personne ayant des compétences dans l'implantation des éoliennes et des centrales photovoltaïques.

4. Assurances 2019

Intervenants : Jean-Louis Coste et Jean-Claude Bénintende

Compte tenu du rapport « sinistres/primes » (S/P) de l'année 2017, la compagnie d'assurances a décidé d'appliquer conformément à la clause de révision de notre contrat, une majoration de la prime en responsabilité civile.

L'assureur souhaitait augmenter la prime de 30 %. La fédération a pu limiter cette majoration à 15 puis 14 % pour 2019 en présentant une stratégie de prévention des risques. Si notre rapport S/P fin 2019 ne s'améliore pas, une nouvelle majoration sera exigée.

L'augmentation de la prime représente globalement 159 500 € à répartir sur l'ensemble des licences. La grille tarifaire proposée prévoit une majoration plus élevée sur les pratiques encadrées qui s'avèrent être celles pour lesquelles les demandes d'indemnisation sont les plus importantes. Les accidents en biplace impliquent une indemnisation du passager blessé et l'accident d'un stagiaire en formation la responsabilité de l'encadrant et de la structure qui organise le stage.

L'équilibre est difficile à réaliser parce que nous ne pouvons pas augmenter le tarif des seules pratiques encadrées et que nous devons tenir compte du marché des assurances. D'autre part la fédération défend sa philosophie du biplace comme étant un acte pédagogique ; un travail est en cours sur la rédaction de la charte du moniteur et du biplaceur.

Jean-Louis Coste rappelle qu'au montant de la RC s'ajoute la cotisation fédérale votée en AG, l'ensemble formant la licence.

Voir la grille tarifaire pour 2019.

Vote : à main levée

Nombre de votants : 26

Résultat du vote « Proposition tarifaire pour 2019 visionnée en séance » :

Pour : 22 - Contre : 0 - Abstentions : 4

5. Calendrier des AG : point sur les différents scénarios conformément au code du Sport

Intervenant : Gérard Vieux

Le code du Sport nous fait obligation d'élire nos instances dirigeantes avant la fin décembre de l'année olympique – échéance 2020.

Sur les trois possibilités évoquées précédemment le Bureau directeur en a éliminé une et a retenu les deux scénarios qui suivent.

1. La date de l'AG de la fédération est inchangée (en mars). Tous les quatre ans on procède à l'élection du CD en décembre. On prévoit un événement particulier pour élire le CD. Avantage : les dates d'AG des associations ne sont pas modifiées.
2. La date de l'AG de la fédération est programmée en décembre avec l'élection du CD et l'arrêt des comptes au 30 septembre. Les dates d'AG des ligues et CDVL sont décalées.

L'élection du CD en décembre lors d'un événement particulier présente le risque d'une représentation faible : les présidents de club auront à se déplacer : deux fois en mars et en décembre.

Se pose la question de revoir l'élection du CD pour que celui-ci soit élu non pas par l'assemblée des clubs mais par des grands électeurs : CDVL et ligues. Certains membres du Comité directeur y sont opposés parce qu'ils la jugent moins démocratique que l'élection par les présidents de club et les DTE d'école.

Clore la comptabilité au 30 septembre représente en travail conséquent pour le secrétariat qui devra notamment décortiquer la convention d'objectifs sur une période de neuf mois. La transition est compliquée d'autant que l'échéance est précédée de la période estivale durant laquelle l'activité du secrétariat est réduite du fait des congés annuels.

Un tableau comparatif des options avec leurs conséquences, leurs avantages et inconvénients sera transmis au Comité directeur pour décision au CD d'octobre.

6. Évolution des statuts des ligues et des CDVL

Intervenant : Bruno Ferry-Wilczek

Point sur l'évolution des statuts visionné en séance - annexe 6

Les statuts seront revus afin d'intégrer la décision qui sera prise concernant la date de l'AG de la fédération.

Bruno Ferry-Wilczek prie les membres du CD de transmettre leurs demandes de modifications des statuts (à adresser à Bruno et à Sophie).

Dans les modifications à prévoir : la présidente indique qu'il faudrait que les groupes de travail ne soient plus validés par le Comité directeur, le groupe de travail étant un outil de concertation entre deux commissions.

Points de modification des statuts à prévoir – échelon territorial

- ✓ Être licencié pour intervenir dans la structure

Même si le fait d'adhérer à une association donne bien un droit de vote et la possibilité de se présenter pour être élu aux fonctions à responsabilité dans cette association, il est préférable que les élus des ligues et des CDVL aient bien pris leur licence FFVL dans un club ou une association dépendant géographiquement de ceux-ci.

- ✓ Les nombres minimum et maximum de membres composant le Comité directeur des CDVL ;
- ✓ L'échéance électorale – à revoir en fonction des décisions prises pour l'AG de la fédération ;

Un point sera fait sur les dates d'adoption des statuts actuels des CDVL et des ligues.

- ✓ Mode d'élection des ligues

- Les statuts des organes territoriaux doivent être compatibles avec leur mission. Il n'est pas forcément utile que le mode d'élection au sein des ligues soit identique à celui de la fédération : exemple de la commission médicale – toutes les ligues n'ont pas parmi leurs élus un médecin.
- Toutes les ligues ne respectent pas non plus le ratio de sexe.
- La représentativité des CDVL au comité directeur de leur ligue est évoquée : est-ce que les présidents de CDVL doivent être des votants, doivent avoir une voix consultative ?

- ✓ Alléger les statuts des CDVL et de leur gouvernance

Les exigences pour les CDVL doivent être allégées par rapport à ceux des ligues. La question sera mise à l'ordre du jour de l'APL du mois d'octobre, qui s'interrogera notamment sur la nécessité de création de comités interdépartementaux.

Les statuts constituent à la fois un texte de référence et un mode d'emploi. Il est fondamental de mener une réflexion sur les prérogatives des ligues et des CDVL. L'articulation entre les deux est importante. Les CDVL sont en relation avec les conseils départementaux et les CDESI.

Pourrait-on prévoir des statuts modulables en fonction de la taille du CDVL afin que les petites structures puissent bénéficier de statuts plus allégés ?

Il est suggéré d'inviter à la réunion de l'APL d'octobre prochain quelques présidents de CDVL afin de recueillir leurs avis sur ces questions.

Une réunion de la commission Statuts et règlement est prévue lors de la Coupe Icare.

7. Charte d'éthique

Intervenante : Véronique Gensac

Document « charte d'éthique » annexe 7

La demande émane du ministère.

La charte d'éthique a été rédigée à partir du modèle proposé, adapté à nos activités et amendé par Bertrand Burlot et Bruno Ferry-Wilczek.

Un point est débattu : un membre du Comité directeur peut-il faire partie du comité d'éthique ?

Le rôle du comité d'éthique est de fixer les règles et, le cas échéant, d'alerter. Sa mission est d'éclairer le Comité directeur pour anticiper les problèmes. Il est décidé de laisser la possibilité à un membre du Comité directeur d'intégrer également le comité d'éthique.

Proposition de la composition du comité d'éthique

Président Bertrand Burlot. Membres : Bruno Ferry-Wilczek et Jean-Claude Messmer.

Le comité d'éthique devra se réunir au moins une fois par an.

Bruno Ferry-Wilczek insiste sur la phrase « *ne pas se mettre en situation de danger ni inciter directement ou indirectement d'autres à s'y placer* ».

Jean-Marc Galan demande d'écrire « *risque excessif* » à la place de « *danger* ». La modification est prise en compte.

Vote : à main levée

Nombre de votants : 26

Résultat du vote « Charte d'éthique avec les modifications demandées par le Comité directeur » :

Pour : unanimité

Vote : à main levée,

Nombre de votants : 26

Résultat du vote « composition du comité d'éthique » :

Président : Bertrand Burlot ; membres : Bruno Ferry-Wilczek et Jean-Claude Messmer.

Pour : unanimité

8. Validation de la candidature pour l'organisation du championnat du monde de parapente en 2021

Intervenant : Thomas Sénac

Document « CR de la réunion du 23 mai » visionné en séance – annexe 8

La FFVL souhaite se porter candidate pour organiser le championnat du monde de parapente de 2021. Elle délèguera son organisation à l'ODVL « Air Evènement » affilié à la FFVL et animé par Philippe Roéa. La structure et ses dirigeants ont l'habitude de ce type d'évènement : ils ont organisé le championnat d'Europe de delta avec succès et une épreuve de la coupe du monde de parapente en 2017.

La décision sera prise lors de la réunion annuelle de la CIVL : chaque pays ayant une voix. La France ne sera sans doute pas la seule nation à poser sa candidature. La présentation du dossier est donc déterminante lors de cette réunion.

Vote : à main levée

Nombre de votants : 26

Résultat du vote « candidature pour l'organisation du championnat du monde de parapente en 2021 » :

Pour : 25 - Abstention : 1

9. Communication interne et externe

Intervenants : Véronique Gensac et Jean-Louis Debié

Pendant 15 minutes, le Comité directeur s'organise en trois groupes pour répondre à deux questions :

- comment améliorer la communication de la fédération ?
- comment rendre la FFVL plus visible ?

Chaque groupe de travail fait une synthèse de ses travaux. Il en ressort ce qui suit.

Constats :

- besoin de faire un état des lieux depuis le dernier diagnostic de 2015 ;
- nous avons les outils (VP, web, news, youtube, FB...), nous manquons de ressources ;
- besoin d'un pilotage.

Communication interne :

- besoin d'une communication régulière vers les licenciés et les structures ;
- montrer une FD plus dynamique ;
- fidéliser les licenciés ;
- valoriser les événements.

Communication externe :

- faire connaître la FFVL ;
- besoin d'une communication régulière vers les pratiquants non licenciés ;
- utiliser les événements (compétitions, manifestations, salons...) pour promouvoir la FFVL (avoir un calendrier) ;
- cibler pour contacter TV, radios, presse... ;
- être plus visible auprès de sponsors potentiels.

Partenariat :

- avoir recours à un prestataire pérenne ;
- récupérer des ressources de partenaires économiques.

Véronique Gensac et JL Debiée remercient les membres du CD pour leur apport. À partir de ceux-ci le BD poursuivra la réflexion dès le lendemain matin et fera des propositions au CD par voie de courriel.

Point sur l'enquête menée au sujet de Vol Passion

Le questionnaire a été envoyé à tous les licenciés abonnés ou non (environ 35 000 envois). Nous avons recueilli 2 500 réponses (soit 7,3 %).

- Les abonnés ont plaisir à le lire mais ne sont pas prêts à payer davantage.
- La réponse sur le mode de diffusion par voie électronique ou papier n'est pas claire.
- Les remarques recueillies sont souvent contradictoires : certains le trouvent trop administratif d'autres s'en réjouissent ; certains le trouvent trop axé sur la compétition et d'autres pas assez...
- Une demande d'articles sur la météo, sur les sites à l'étranger.
- Le souhait d'édition par thème, dédié au parapente ou au kite par exemple, a été émis.

Site Internet

Un groupe de travail a été mis en place pour proposer une page d'accueil du site Internet de la fédération, qui soit plus lisible, plus épurée.

Sur la proposition faite (cf. annexe) on distingue deux parties :

- l'institutionnel ;
- axe « grand public ».

Globalement, même si le projet présenté va dans le sens de la simplification, il ne fait pas l'unanimité. Le choix se porte davantage sur « prévoir de plus cliquer que de chercher plus longtemps sur la page/le site ».

Décision du Comité directeur de mettre en place un comité de pilotage composé de :

Véronique Gensac, Laurence Hulot, Sophie Maurel et Jérôme Soucany.

Chaque comité national devra nommer rapidement un représentant pour son activité.

Une personne supplémentaire sera nommée pour la commission Communication.

Une fois le projet abouti, le recours à un graphiste serait à privilégier.

Embauche ressources marketing et communication

Avant le procéder à un recrutement ou à la signature d'un contrat avec un prestataire il faut déjà définir :

- quels sont nos besoins en matière de communication ?
- quel est l'investissement financier à prévoir ?

La synthèse faite en début de ce point (besoin en com. interne / externe) peut servir de base. Les projets de fiches de poste projetés en séance seront à affiner.

Il est souligné :

- que la recherche de partenariat s'inscrit dans la durée car le retour sur investissement peut être long ;
- la nécessité d'un intervenant en communication qui possède de l'expérience dans le milieu associatif (fonctionnement d'une fédération) et si possible qui connaisse déjà nos activités.

Le Bureau directeur du 17 juin fera une synthèse de tous ces échanges et proposera une orientation.

10. Actualisation du dossier tracté

Intervenant : Gilbert Veber

Les modifications proposées ne sont que des modifications de forme et de mise en conformité de décisions d'un précédent CD relatives aux assurances.

Il est toutefois demandé en séance :

- d'ajouter la notion d'OBL (en sus des de celle de club), notamment en pages 6, 7 et 9 ;
- page 33 : de mentionner la nouvelle appellation de la région « Hauts de France ».

Gilbert Veber procèdera à ces corrections.

Vote : à main levée

Validation du dossier tracté, en tenant compte des modifications demandées

Nombre de votants : 19 (départ de 7 élus pour contraintes de transport)

Pour : à l'unanimité

11. Calendrier 2018 – Projet 2019

Intervenant : Gérard Vieux

Il est proposé de passer à trois réunions du Comité directeur dans l'année au lieu de quatre actuellement, ceci en février, juin et octobre.

La réunion prévue initialement en décembre n'est donc pas maintenue.

Les ordres du jour devront être faits en conséquence et il sera nécessaire de procéder à davantage de votes électroniques.



12. Outil plateforme collaborative

Intervenante : Véronique Gensac

Les paramétrages de l'outil « office 365 » seront finalisés cet été par :

- la création d'environ 200 comptes d'utilisateur (CD, équipe technique, secrétariat, comités nationaux et commissions transversales) ;
- la création d'espaces propres à chaque entité (CD, CN, commissions, DTNe...) ;
- la définition des droits d'accès...

Un mode d'emploi sera mis en place et diffusé.

13. Questions diverses

Pas de questions diverses.

17h, fin de la réunion du Comité directeur.

Véronique Gensac et Gérard Vieux remercient les participants.